



Deviens responsable d'un

# SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN MILIEU FAMILIAL **reconnu**

Aide financière pour la **CRÉATION**  
d'un nouveau service de garde  
éducatif en milieu familial reconnu  
dans l'agglomération de La Tuque.

La Ville de La Tuque reconnaît le **manque de places en service de garde** et souhaite apporter une contribution aux personnes qui veulent démarrer un nouveau service de garde éducatif en milieu familial reconnu. Le programme s'adresse aux résidents de La Tuque, incluant les secteurs de La Croche, Parent, ainsi que les municipalités de La Bostonnais et Lac-Édouard, répondant aux exigences du bureau coordonnateur (BC) CPE la clé des champs.



**L'AIDE FINANCIÈRE PEUT ATTEINDRE 3 000 \$** pour l'année de démarrage d'un nouveau service de garde éducatif en milieu familial reconnu. L'aide financière sera accordée au prorata du nombre de places subventionnées.

## DÉPENSES ADMISSIBLES (DEVANT ÊTRE PRÉAPPROUVÉES PAR LE BC) :

**ACHATS D'ÉQUIPEMENTS** : lit d'enfant, table à langer, matelas, literie, table et chaises pour enfants, équipements de sécurité, poussette, jouets et autre matériel approuvé par le BC. Le matériel doit être lié directement à l'opération du service de garde en milieu familial reconnu.

**AMÉLIORATIONS AUX INSTALLATIONS** : adaptation de la résidence permettant la création sécuritaire d'un service de garde en milieu familial reconnu.

**FORMATIONS** obligatoires requises pour l'exercice des fonctions.

**LOGICIEL** de gestion.

→ **Assure-toi que tes dépenses sont admissibles avant de faire tes achats!**

Pour te prévaloir de ce programme, tu dois transmettre le **formulaire de demande ci-joint complété accompagné de l'ensemble des factures d'achats provenant de commerces établis ou d'entreprises d'économie sociale**. Ces factures doivent couvrir le montant demandé, dans les limites du programme. **Nous t'invitons à te procurer tes biens prioritairement dans les entreprises latuquoises.**

*Le taux de remboursement correspond à 50 % du total des factures (taxes exclues) jusqu'au maximum du barème fixé, selon le nombre de places subventionnées. (voir le formulaire de demande pour connaître le barème applicable)*

*Ce programme est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, sous réserve de la disponibilité des fonds ou de la mise en place de tout autre programme gouvernemental de même nature ayant prédominance sur celui-ci. Tu es invité à communiquer préalablement avec le CPE La clé des champs pour connaître tous les détails entourant le programme.*

**MIKIS AWASHISH**, agente à la conformité  
819 523-7322, poste 2224 | [conformite@cpecledeschamps.com](mailto:conformite@cpecledeschamps.com)

VILLE DE  
**LATUQUE**

  
**CPE** la clé  
des champs  
BUREAU COORDONNATEUR

